



## DÉCLARATION DE LLEIDA SUR LES VILLES INTERMÉDIAIRES ET L'URBANISATION DU MONDE

Réunis à la ville de Lleida (Espagne) à l'occasion du Séminaire International sur les "Villes Intermédiaires, architecture et urbanisme" qui a eu lieu à Lleida du 15 au 18 février 1999 en tant qu'acte préparatoire au XX<sup>e</sup> Congrès de l'UIA (Union Internationale des Architectes) qui aura lieu en Juin prochain à Beijing (Chine).

Les représentants de l'UNESCO, de l'UIA et des villes intermédiaires du Monde, signataires de ce document, se sont mis d'accord à propos de cette déclaration.

Dans la ligne proposée au Sommet de l'Habitat II d'Istanbul en 1996 qui a centré son attention sur les villes intermédiaires, et en considérant les problèmes générés par la concentration démesurée de population dans les grandes métropoles ainsi que la dispersion incontrôlée du phénomène urbain sur le territoire,

### NOUS CONSIDÉRONS

**1. Nous considérons la nécessité d'adopter une définition étendue du concept des "villes intermédiaires"**, étant donné que nous nous référons à un ensemble de villes très important et très diversifié, qui joue un rôle d'intermédiation entre les petites agglomérations et les grandes aires métropolitaines du monde et qui abrite la plupart de la population urbaine de la planète. Nous croyons que cette définition doit s'établir non seulement en fonction de la dimension physique ou du poids démographique, mais aussi à l'aide de critères plus qualitatifs. Les villes intermédiaires (dorénavant, CIMES) se caractérisent par une certaine complexité fonctionnelle, par un degré significatif de centralité et par l'existence d'éléments de symbolisme historique et/ou architecturale de référence territoriale. En définitive, les CIMES se déterminent non seulement comme des centres qui articulent leur propre territoire à une échelle locale ou régionale, mais, de plus, comme un noeud permettant l'accès à d'autres centres du système global.

**2. Nous considérons que le concept de "villes intermédiaires" représente non seulement un groupe de structures urbaines très important, mais aussi très diversifié.** La diversité des CIMES répond à la propre diversité des résultats du processus d'urbanisation de chaque contexte territorial. Les formes d'urbanisation possèdent un double composant, culturel et matériel, qui correspond à des facteurs différents de caractère historique, social, culturel et géographique entre autres. À cause de l'inégalité des processus de construction et des différences d'autonomie face aux réseaux du capital et à la mobilité des financements, nous soulignons que le processus d'urbanisation mondial ne peut être uniforme. De même, dans une grande partie du monde, les villes moyennes dépendent de l'économie de leurs territoires, intégrant depuis des formes d'économie rurale jusqu'à des formes d'économie informelle, pouvant être à la base de leur développement.

**3. Nous considérons que l'échelle intermédiaire est une échelle adaptée pour expérimenter des propositions "d'urbanité", de "gestion participative" et de "durabilité" pour la ville que nous souhaitons pour le futur.** Le fait que ces villes aient moins de potentiel démographique, une complexité fonctionnelle inférieure ainsi que leur rôle d'intermédiation, les convertit en de possibles laboratoires. Pensant aux avantages tirés de relations plus équilibrées entre leur aire territoriale et urbaine et des situations sociales moins problématiques grâce des villes plus participatives, mieux gouvernables, les CIMES doivent jouer un rôle plus important dans le processus d'urbanisation mondiale.



**4. Nous considérons que les CIMES ne peuvent et ne doivent pas se situer en opposition aux grandes métropoles**, puisqu'une option de chauvinisme urbain ne peut bénéficier à la ville ni favoriser la constitution d'un réseau urbain équilibré et durable. De plus, les "villes intermédiaires" ne sont pas libres de problèmes qui, semblables ou non à ceux des grandes métropoles, se voient aggravés dans certains cas par leur plus petite hétérogénéité sociale, leur plus basse compétitivité économique, par des déficits structurels et par une difficulté d'accès aux principaux flux d'information et aux réseaux du capital. Ces problèmes s'aggravent dans les situations de manque d'autonomie locale, d'absence de systèmes démocratiques et dans des sociétés dont la liberté d'expression est limitée.

**5. Nous considérons que les organismes nationaux et internationaux, ainsi que les niveaux d'administration supra-municipaux et les centres de recherche ne montrent pas suffisamment d'intérêt pour les CIMES.** Étant donné qu'elles constituent un élément clef du processus d'urbanisation mondiale, qu'elles concentrent la majorité de la population urbaine de la planète et que leur renforcement pourrait mener à la configuration d'un système urbain global plus équilibré et durable, il convient de réclamer aux organismes institutionnels, académiques et plus particulièrement professionnels, une plus grande attention à leur égard. Les études, les recherches et les travaux qui leur sont consacrés ne sont pas proportionnels à leur importance territoriale, fonctionnelle et humaine.

### **NOUS SOULIGNONS,**

Que les principaux défis que doivent affronter les "villes intermédiaires" sont les suivants:

a) Face au processus de globalisation mondiale: les CIMES peuvent contribuer par la diversité de leur ressources "locales" à résoudre des problématiques de caractère général tout en renforçant leur propre identité.

b) Face aux configurations du système urbain global, les CIMES peuvent articuler les relations avec leur territoire ainsi qu'avec d'autres villes en améliorant l'organisation de leurs connexions extérieures tout en rationalisant leurs propres systèmes de transport et de communication.

c) Face à l'accessibilité et aux communications, les CIMES peuvent apporter les avantages implicites de leur échelle intermédiaire et mettre en oeuvre des formes de mobilité et d'accessibilité territoriales de manière durable.

d) Face aux propositions de développement durable, les CIMES ont l'opportunité d'offrir des formes plus diversifiées, intégrées et mixtes en fonction de leur propre milieu, de leur structure économique et de leurs ressources humaines. Le modèle intermédiaire des CIMES permet de combiner un plus grand respect pour les ressources naturelles à des actions permettant un meilleur degré de recyclage des déchets.

e) Face aux problèmes de l'habitat humain, les CIMES peuvent être pionnières face aux problèmes du logement et des formes différentes d'habitat. Les institutions et les professionnels impliqués devraient donner à cette question une priorité absolue. Un logement décent pour chaque noyau familial est l'un des plus importants défis de l'architecture et de l'urbanisme contemporains.

f) Face aux processus de fragmentation spatiale, les CIMES peuvent favoriser la transformation de l'espace public ou communautaire en espace d'urbanité et de civisme au service de tous les citoyens, afin d'améliorer leur qualité de vie. Ainsi, les politiques de récupération et de préservation des valeurs patrimoniales, des monuments, des centres historiques ou des vieux quartiers et des formes d'architecture traditionnelle ou populaire, sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

g) Face au pouvoir et à l'intégration sociale, les CIMES peuvent ménager de meilleures conditions de développement et d'intégration sociale grâce à un meilleur niveau de participation de leurs habitants à la gestion de leur cadre de vie. Pour cela, elles devraient augmenter leurs services communautaires, particulièrement leurs équipements culturels et éducatifs, dans le but de vaincre toute forme d'exclusion ou de ségrégation sociale. Ainsi faut-il souligner que l'emploi est un des éléments essentiels de cohésion sociale et son articulation avec la politique urbaine, une manière de développer les "villes intermédiaires" de façon plus juste et plus solidaire.

### **NOUS DÉCLARONS**

**1. Nous déclarons la nécessité d'une plus grande décentralisation politique et administrative en faveur des CIMES:** Les États et les instances supra-municipales doivent renforcer, dans la limite



des leurs possibilités, la capacité d'intervention des autorités et/ou des institutions de niveau local dans ce type de villes. Il est à noter qu'il ne serait ni correct ni juste de donner des compétences et des responsabilités sans renforcer les capacités administratives/techniques et sans les moyens nécessaires pour les développer.

**2. Nous déclarons la nécessité d'établir des liens de solidarité internationale et des réseaux de communications entre les CIMES:** La diversité et la dispersion des CIMES dans le monde rendent difficile leur représentation. Pour cela nous réclamons des formules de coopération comme par exemple la formation d'un réseau ou des réseaux de "villes intermédiaires". Ces réseaux, comme éléments de solidarité et d'échange d'expériences développées ailleurs, permettraient de résoudre les problèmes locaux. Dans cet ordre d'idée, nous pensons non seulement à l'accroissement des relations bilatérales mais aussi au rôle des régions urbaines et des réseaux de villes relevant de problèmes semblables et à toutes autres formes de coopération internationale possibles. Les organisations de villes nationales ou internationales doivent être plus sensibles à ce niveau intermédiaire.

**3. Nous déclarons la nécessité pour les professionnels et leurs institutions de formation de prêter une plus grande attention aux problèmes et aux caractéristiques spécifiques des CIMES et de leurs territoires:** Il est impératif que les institutions éducatives se tournent vers la pluridisciplinarité, la spécialisation et la préparation de professionnels devant intervenir dans les CIMES.

**4. Nous déclarons que la planification est un élément de base de la politique urbaine de ces villes:** La planification territoriale et la planification stratégique, comme "projet ou programme de ville" à moyen et à long terme, sont des instruments indispensables, particulièrement si la concertation des acteurs urbains et socio-économiques est favorisée dans une même direction d'intervention. D'autre part, nous signalons que le plan urbanistique ou la planification physique peuvent former une politique du sol plus efficace, beaucoup plus précise pour l'échelle urbaine moyenne des CIMES. Les plans d'urbanisme doivent développer des solutions créatives aux problèmes actuels et, dépasser ainsi l'usage technocratique du "zoning", en incorporant les avantages procurés par l'échelle intermédiaire urbanistique.

**5. Nous déclarons que des instruments et des procédés de gestion de la planification sont nécessaires:** Les institutions et les acteurs impliqués doivent s'impliquer non seulement dans le processus de planification mais aussi dans la gestion de sa mise en place et de son développement, sans perdre de vue les ressources économiques et financières disponibles.

**6. Nous déclarons que l'architecture doit donner la priorité au problème de l'habitat et du patrimoine communautaire:** Les architectes en particulier et les autres professionnels qui travaillent dans le contexte urbain, doivent être conscients de l'importance de la fonction du projet comme moyen de résoudre les aspirations de la population. Il y a parmi celles-ci des questions primordiales: le problème de l'habitat insalubre, des personnes sans foyer et le respect des formes populaires d'habitat. Ainsi, le concept de patrimoine doit s'interpréter au sens large et non limité aux "monuments". Il faut y inclure d'autres formes d'occupation résidentielle avec une attention toute particulière pour les ensembles de caractère historique situés dans les centres de beaucoup de ces villes, non seulement pour leur protection, mais aussi pour leur réutilisation, réhabilitation et transformation. De plus, le concept de patrimoine doit inclure l'espace public puisque celui-ci est une part essentielle du cadre de vie urbain et il enrichit l'"endroit" de son paysage.

**7. Nous déclarons que l'échelle moyenne d'urbanisation possède des éléments de grande importance,** implicites ou explicites, dans les différents modèles de villes. Nous proposons que les valeurs de cette échelle urbaine et territoriale soient étudiées avec la plus grande attention en tant que source de réflexion pour les propositions de l'urbanisme et de l'architecture du siècle XXI<sup>e</sup>, pour mettre en oeuvre des formes de développement urbain plus durables et augmenter la qualité de vie de ses habitants.

Lleida (Espagne) le 18 février 1999



Union Internationale des Architectes

Josep M. LLOP-TORNÉ, Archit.  
 Director Programa UIA-CIMES  
 > <http://www.paeria.es/cimes>